

**Appel à communication pour la 7^e journée d'étude
du Réseau des Jeunes Chercheur·euses du LabEx ICCA**

**Politiques culturelles :
évolution, pertinence et influence**

Paris - Le vendredi 24 mai 2024

Date limite de dépôt des communications : 25 mars 2024

Introduction

L'intervention de l'Etat dans le champ culturel est ancienne, mais se formalise depuis un demi siècle en tant que domaine d'action publique à part entière sous des formes institutionnelles différentes (Dubois, Négrier 1999). En France par exemple, la mise en œuvre des politiques publiques de la culture a pris forme par la création en 1959 d'un ministère des affaires culturelles confié à André Malraux. Dès lors, la culture est devenue un objet de débat à centralité variable selon les époques et tendances politiques. Depuis, les politiques culturelles ont fait l'objet de plusieurs études interrogeant leurs évolutions, leurs enjeux, ou encore leurs influences et formes d'action sur les acteurs de la création artistique et culturelle (Bouquillion et al. 2010, 2012 ; Négrier 2014 ; Guillon et al. 2019).

Les politiques culturelles recouvrent différents domaines d'action tels que le patrimoine matériel et immatériel, le financement et l'éducation artistique. Ces politiques, qui s'orientent vers différentes tendances et ambitions étatiques contextuellement ancrées, ont influencé le développement des industries culturelles créatives (ICC) et des pratiques

artistiques, permettant l'émergence, la structuration et la pérennisation de nouveaux projets.

Parallèlement, en étant investie par les élus dans le cadre de processus de décentralisation, la culture devient un levier à l'échelle locale. Des villes telles que Nantes (Ambrosino et al. 2016) ou Londres (Mould 2015) cristallisent un nouveau récit politique de l'art et de la culture, exploités à des fins économiques. Adresser les politiques étatiques, c'est aussi questionner les valeurs et l'identité culturelle d'un pays, et leur influence sur les créations artistiques et culturelles locales. Aussi, compte tenu de la position centrale des biens culturels au sein de notre société et notamment dans nos façons de communiquer, les politiques culturelles sont inévitablement influencées par les politiques émanant d'autres secteurs tels que l'éducation, les sports, la protection des données personnelles et autres.

De plus, les politiques publiques se sont parfois adressées aux acteur·rices académiques pour évaluer leurs impacts économiques et sociaux (Saez et al. 2016). Pour autant, enquêter sur les politiques publiques est un exercice particulier, tant par le statut des acteur·rices auquel·les les chercheur·euses sont confronté·es, que par l'utilisation de méthodologies permettant d'accéder à des données parfois confidentielles ou encore par le poids politique que ces recherches peuvent porter.

Ces enjeux propres aux politiques culturelles se heurtent depuis plusieurs années à différentes transformations telles que la mondialisation, le numérique et l'hybridation des expressions et des formes créatives. A ces évolutions s'ajoutent les crises écologiques, démocratiques, sanitaires, et financières qui se lisent à l'intérieur même de l'institution (crise de sens, importance de la consommation durable) comme dans la globalité du fonctionnement de la société. Aussi semble-t-il important, dans le contexte politique, économique, social et écologique actuel de remettre le sujet des politiques culturelles à l'agenda des recherches.

L'objectif de cet appel à communication est de questionner les influences et les évolutions de l'action publique en matière culturelle, qu'elles prennent leurs origines dans les enjeux culturels étatiques ou ceux de secteurs différents. Cet appel se déploie sur 3 axes : (1) Les ambitions politiques et leur influence sur les industries culturelles et créatives, (2) Les conséquences et influences des autres politiques sur les industries culturelles et créatives, (3) Les approches méthodologiques pour étudier les politiques culturelles.

Axe 1 : Les ambitions politiques et leur influence sur les industries culturelles et créatives

Les politiques culturelles jouent un rôle important dans la conception culturelle qui reflète les ambitions sous-jacentes de l'État. La protection du patrimoine culturel, l'application de la conformité opérationnelle, la surveillance et la promotion de l'innovation technologique sont quelques-unes de ces ambitions. Par exemple, le protectionnisme et l'égalité d'accès qui sous-tendent la "Loi Lang"¹ ont empêché la disparition des distributeurs indépendants de livres en France, mais le même sort n'a pas été réservé au secteur de la musique en France, où la numérisation a dépassé les distributeurs de musique enregistrée (Bourreau et al. 2011). Dans d'autres cas, les prescriptions politiques ont soutenu le déterminisme technologique dans la culture. C'est le cas du programme Digital India, dans lequel la priorité accordée par l'État à la numérisation a entraîné de nouveaux problèmes de coûts opérationnels, d'accès inéquitable et de manque de transparence de la part des industries créatives en Inde (Bouquillion & Ithurbide 2023) .

Dans cette optique, cet axe encourage les contributions qui explorent les ambitions politiques et leur impact sur la production, la distribution et la consommation culturelle. Il souligne la nécessité d'examiner les tensions entre les buts politiques et les préoccupations sectorielles, en tenant compte des forces externes telles que l'industrialisation, la domination et la convergence numériques. On pourrait se demander si et comment les politiques culturelles protègent de manière adéquate les valeurs culturelles d'équité, d'exactitude et de diversité au sein des ICC. D'autre part, dans des contextes autoritaires, comment évaluer les tensions entre les ambitions de contrôle du gouvernement et les valeurs culturelles ?

L'étude de l'influence des politiques pourrait également adopter une perspective longitudinale, en suivant l'évolution des politiques culturelles dans des secteurs spécifiques afin de révéler les tendances et les réponses à l'objectif de démocratisation culturelle. Par exemple, l'étude des vestiges des politiques coloniales dans les États postcoloniaux permet de mieux comprendre les imaginaires culturels. On pourrait également étudier les effets des événements géopolitiques et des impératifs capitalistes sur les politiques sous différents régimes politiques. Dans le même ordre d'idée, les contributions peuvent également entreprendre des analyses comparatives des politiques culturelles entre les régions et les pays, telles que la réglementation des droits d'auteur, la fiscalité et les droits des travailleurs-euses. Cela nous permettra de mieux comprendre comment les facteurs

¹ LOI n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique (1)—Légifrance. (n.d.). Retrieved 10 January 2024, from <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000024082056/>

socio-politiques, les priorités nationales et les impératifs économiques influencent les politiques culturelles et, par conséquent, les conditions des acteur·rices culturel·les.

Axe 2 : Les conséquences et influences des autres politiques sur les industries culturelles et créatives

La convergence des industries et l'interdépendance entre les ICC et d'autres secteurs nous incitent à élargir notre focale sur les politiques qui affectent indirectement la pratique des artistes et la production culturelle. Ce deuxième axe souhaite prendre de la distance avec les politiques culturelles pour questionner l'impact des *autres* politiques, au sens large, celles influant sur les *autres* secteurs. Nous considérons donc les effets secondaires, indirects de certaines directives étatiques sur les industries et la production artistique, créative et culturelle. Nous questionnons ici l'impact des politiques des secteurs, pour n'en citer que quelques-uns, de l'éducation, de la santé, de la transition écologique, du transport, du sport, de l'économie, ou encore de la publicité.

La présence de nouveaux outils pédagogiques issus des ICC à l'école pour prendre en charge certains nouveaux enseignements, semble rentrer dans cette perspective. Ce sont par exemple l'intégration dans les programmes scolaires d'une éducation à (l'éducation à la sexualité² ou l'éducation aux médias ou à l'information³) ou encore des plans nationaux comme le plan pHare⁴ de lutte contre le harcèlement (avec des enseignements obligatoires) qui vont exiger du corps professionnel un renouvellement de leurs approches pédagogiques. Ainsi, de nouveaux supports ont fait leur apparition dans les salles de classe, comme des jeux (Berry, 2011), des œuvres audiovisuelles ou théâtrales (le théâtre forum est un bon exemple). Par cet exemple, il s'agit de comprendre comment les ICC ont pu se transformer pour correspondre à certaines exigences politiques, et/ou intégrer des éléments extérieurs, issus d'autres champs ou secteurs d'activités. L'éducation n'est pas la seule instance envisagée, nous pouvons penser aux lois RGPD qui se destinent à renforcer le droit et la sécurité digitale des individu·es, mais qui peuvent avoir des effets sur la création de certains biens et œuvres culturelles. Dans un tout autre sujet, des communications s'appuyant sur les politiques sanitaires en temps de pandémie et leurs effets sur les pratiques culturelles peuvent aussi être proposées (Jonchery & Lombardo, 2020).

Cet axe qui offre une assez grande souplesse permettrait aux contributeur·ices d'aborder

² Article L312-16—Code de l'éducation : L'éducation à la santé et à la sexualité. (2021, août 26).

³ Circulaire du 24-1-2022 : Généralisation de l'éducation aux médias et à l'information.

⁴ pHare : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école. Mis en vigueur en 2021.

un pan précis, un questionnement spécifique de leur recherche. Nous souhaitons donc regarder l'importance, ou en tout cas, les effets, des politiques et de ses instances étatiques dans la création des biens afin de discuter des enjeux qui leur correspondent : y a-t-il détournement, modification, et/ou transformation des biens ou des nouveaux modèles de création, de valorisation et de diffusion ?

Axe 3 : Les approches méthodologiques pour étudier les politiques culturelles

L'étude de l'influence des politiques publiques sur les ICC nécessite une approche méthodologique et des questions d'ordre épistémologique adaptées à la complexité de ces industries en constante mutation : quelles sont les démarches scientifiques appropriées pour récolter, produire et analyser des données sur le sujet ? Ce troisième axe propose dès lors d'explorer les différentes méthodes d'investigation employées pour analyser les politiques culturelles et leur impact sur la création, la diffusion et la consommation culturelle, mais également dans les industries connexes aux ICC.

Il s'agit ici d'inviter les jeunes chercheur-euses à partager leurs travaux, leurs expériences et leurs réflexions sur des enjeux épistémologiques et méthodologiques, et à présenter les solutions adoptées pour contrer les éventuels obstacles de recherche. À titre d'illustration, l'accessibilité à certains terrains peut se révéler problématique lorsque ces derniers sont initialement inapprochables ou protégés par des données confidentielles. Les propositions de doctorant-es en contrat CIFRE⁵, et leurs expériences d'accessibilité au terrain sont donc les bienvenues. Nous suggérons de rendre compte des problématiques liées aux enquêtes de terrain et des enjeux sous-jacents comme, par exemple, la relation entre des acteur-rices scientifiques et non-scientifiques dans la méthodologie, favorisant le croisement de savoirs grâce à la participation citoyenne (Brun, 2017).

Les contributions peuvent aborder et couvrir un large éventail de méthodes d'enquêtes afin d'illustrer la « pluralité méthodologique » (Courbet, 2011) dans la recherche sur les politiques culturelles. Comment articuler de manière cohérente les approches classiques (analyse de discours, études de cas, entretiens semi-directifs...) avec des méthodes novatrices pour saisir les enjeux complexes des décisions politiques ? Par exemple, enquêter sur les pratiques de modération de contenu des plateformes numériques, impliquant différentes formes de contenu culturel (Caplan, 2018 ; Gorwa, 2020 ; Nieborg et

⁵ CIFRE = Convention Industrielle de Formation par la Recherche. Ce programme français permet aux doctorants de réaliser leur thèse en collaboration avec une entité publique ou privée et un laboratoire de recherche. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-cifre-46510>

al., 2020), nécessite un croisement de méthodes comme la “Platform Walkthrough Method” (Light, Burgess et al., 2018), qui entrelace les théories scientifiques, technologiques et culturelles. Entretiens qualitatifs, usage d’algorithmes, collecte de données numériques, codage, analyse de contenu en ligne ou encore l’usage de nouvelles technologies dans la recherche : les outils et les approches sont multiples.

En réunissant des perspectives variées, cette journée d’étude ambitionne d’éclairer les chercheur-euses et jeunes chercheur-euses sur les pratiques méthodologiques visant à produire de nouvelles connaissances sur le sujet.

Informations pratiques

La journée d’études se déroulera le **24 mai 2024, au Bâtiment Nord du Campus Condorcet à Aubervilliers.**

Pour soumettre une communication, merci d’envoyer **avant le 25 Mars 2024** une proposition à l’adresse rjc.labexicca@gmail.com contenant les informations suivantes :

- Les noms, prénoms et courriels de tous les co-auteur-trice-s/intervenant-e-s ;
- Le titre de la communication ;
- Un résumé de la communication en français ou en anglais de **400 mots maximum** ;
- 5 mots clés ;
- Une brève biographie incluant votre université et laboratoire de rattachement ;
- Une bibliographie **sélective**.

Comité d’organisation

Simran Agarwal, Doctorante à L’Université Sorbonne Paris Nord (LabSIC)

Nodra Moutarou, Doctorante à L’Université Sorbonne Paris Nord (LabSIC)

Ilona Touchard, Doctorante à L’Université Sorbonne Nouvelle (IRMECCEN)

Marie Tremblay, Doctorante à L’Université Sorbonne Paris Nord (LabSIC)

Bibliographie

Ambrosino, C., Guillon, V., Sagot-Duvaurox D. (2016). Genius loci reloaded, The creative renaissance of Nantes and Saint Etienne, in Long, P., Morthed, ND., *Tourism and the Creative Industries*, 8, Londres : Routledge, 116-133.

Badouard, R., (2020). *Les nouvelles lois du web. Modération et censure*, Paris, Le Seuil.

Berry, V. (2011). Jouer pour apprendre : Est-ce bien sérieux? Réflexions théoriques sur les relations entre jeu (vidéo) et apprentissage. 37.

Bourreau, M., Moreau, F. & Senellart, P. (2011). La diversité culturelle dans l'industrie de la musique enregistrée en France (2003-2008). *Culture études*, 5, 1-16. <https://doi.org/10.3917/cule.115.0001>

Bouquillion, P. (2012), Les industries et l'économie créatives : des transformations radicales des politiques publiques culturelles ?. *Creative Economy, Creative Industries : des notions à traduire*, 241-257.

Bouquillion, P., & Ithurbide, C. (2023). Policy for cultural and creative industries in India: The issue of regulation through digital policy. *Contemporary South Asia*, 31(2), 326–340. <https://doi.org/10.1080/09584935.2023.2203902>

Bouquillion, P. et Poirier P. (2010). Politiques publiques et industries culturelles : les enjeux. *Politiques et pratiques de la culture*. Paris, La Documentation Française, 171-188

Brun, Patrick. « Le croisement des savoirs dans les recherches participatives. Questions épistémologiques », *Vie sociale*, vol. 20, no. 4, 2017, pp. 45-52.

Caplan, R., & Boyd, D. (2018). Isomorphism through algorithms: Institutional dependencies in the case of Facebook. *Big Data & Society*, 5(1), 2053951718757253.

Courbet, Didier. (2011). *Objectiver l'humain ? Volume 2 : Communication et Expérimentation*. Hermès-Lavoisier.

Guillon, V. & Saez, J. (2019). L'intercommunalité réinvente-t-elle (enfin) les politiques culturelles ?. *L'Observatoire*, 54, 15-17. <https://doi.org/10.3917/lobs.054.0015>

Jonchery, A. & Lombardo, P. (2020). Pratiques culturelles en temps de confinement. *Culture études*, 6, 1-44

Light, B., Burgess, J., & Duguay, S. (2018). The walkthrough method: An approach to the study of apps. *New Media & Society*, 20(3), 881-900. <https://doi.org/10.1177/1461444816675438>

Gillespie, T. (2018). *Custodians of the Internet: Platforms, content moderation, and the hidden decisions that shape social media*. Yale University Press.

Gorwa, R., Binns, R., & Katzenbach, C. (2020). Algorithmic content moderation: Technical and political challenges in the automation of platform governance. *Big Data & Society*, 7(1),

Lesage, A. (2023). Instagram et la censure des corps sexisés: *Mouvements*, n° 112(4), 147-156. <https://doi.org/10.3917/mouv.112.0147>

Mairesse, F., & Rochelandet, F. (2015). *Economie des arts et de la culture*. Armand Colin.

Mould, O. (2015). *Urban Subversion and the Creative City*. Routledge.

<https://doi.org/10.4324/9781315757469>

Négrier, E., Teillet, P. (2014). Le tournant instrumental des politiques culturelles. *Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale*, 41 (2), 83-100.

Nieborg, D. B., Duffy, B. E., & Poell, T. (2020). Studying platforms and cultural production: Methods, institutions, and practices. *Social Media+ Society*, 6(3), 2056305120943273.

Saez, J., Wallon, E., Colombani, C., Martin, C. & Veyrat-Durebex, C. (2016). L'évaluation mise en œuvre dans les collectivités territoriales : enjeux et exemples. Dans : Yann Nicolas éd., *Évaluer les politiques publiques de la culture* (pp. 185-230). Paris: Ministère de la Culture - DEPS. <https://doi.org/10.3917/deps.nicol.2016.01.0185>